
Protocole d'entente sur le retour au travail entre le MDN et *Les Commissionnaires*

Fiche documentaire

- > *Les Commissionnaires*, le fournisseur prééminent de services de sécurité du Canada, est un organisme géré par des anciens combattants pour des anciens combattants.
- > *Les Commissionnaires* a pour mandat de créer des occasions d'emploi valorisantes et enrichissantes pour les anciens membres des Forces canadiennes (FC) et de la GRC, ainsi que toute autre personne vouée à contribuer à la sécurité et au bien-être des Canadiens. Nous proposons une équipe unique animée par la passion de la jeunesse, guidée par une capacité de jugement mûrie par l'expérience, et enrichie par la présence d'une forte proportion d'anciens membres des Forces canadiennes et de la GRC.
- > *Les Commissionnaires* et les Forces canadiennes ont l'objectif commun de veiller à ce que les anciens membres des Forces canadiennes et de la Réserve – y compris les membres physiquement ou psychologiquement blessés – aient accès aux meilleures perspectives d'emploi possibles. Cet objectif commun est à la base d'un protocole d'entente entre *Les Commissionnaires*, le ministère de la Défense nationale (MDN), et les FC signé le 1^{er} novembre 2010.
- > Ce PE énonce l'engagement de toutes les parties à coordonner et faciliter la mise en œuvre d'un programme pancanadien de retour au travail spécialement adapté aux besoins des membres actifs et anciens des Forces canadiennes et de la Réserve physiquement ou psychologiquement blessés. Ce programme s'adresse également aux familles des membres des FC blessés ou décédés.
- > Aux termes de ce protocole d'entente, *Les Commissionnaires* emploiera des membres blessés des FC inscrits au Programme de retour au travail, ainsi que des membres des FC qui font la transition à la vie civile et qui ont besoin d'aide pour trouver des emplois.
- > Ce protocole d'entente s'applique à tous les membres des FC participant au Programme de retour au travail (PRT), au Programme d'aide à la transition (PAT), au Programme de réadaptation professionnelle pour les militaires en activité de service (PRPMAS), et au Programme du Service de préparation à une seconde carrière (SPSC). Le PE s'adresse également aux membres engagés dans le processus de libération au niveau de la base, du poste, ou ailleurs, ainsi qu'aux 17 divisions de *Les Commissionnaires* partout au Canada.
- > Le protocole prévoit la création d'une Unité interarmées de soutien au personnel (UISP) visant à offrir un soutien personnel et administratif de haute qualité avec uniformité et constance à tous les membres et anciens membres de la Force régulière et de la Réserve, ainsi qu'à leurs familles – peu importe l'environnement ou l'emplacement.
- > Depuis 1925, le mandat social de *Les Commissionnaires* a toujours été entièrement axé sur la création d'emplois valorisants pour les anciens combattants, les soldats, et leurs familles. C'est d'ailleurs la raison d'être et la force motrice de cet organisme. Ce protocole d'entente poursuit le développement d'une formule éprouvée. Il renforce les liens entre *Les Commissionnaires*, le MDN et les FC dans le cadre d'une collaboration qui permettra d'aider les soldats et les anciens combattants durant *toutes* les phases de rétablissement, de réadaptation, et de réintégration – peu importe que ce soit en vue d'un retour au service actif ou d'une transition vers la vie civile.
- > Étant l'un des principaux fournisseurs nationaux de services de sécurité protégeant les personnes, les propriétés, les biens, et les données de ses clients, la vaste palette de services offerte par *Les Commissionnaires* se traduit par une multitude d'emplois intéressants pour son effectif de quelque 20 000 membres, comprenant notamment plusieurs anciens membres des FC et de la GRC.